

PROCÈS-VERBAL COMMISSION REGIONALE D'ARBITRAGE

Réunion	COMMISSION REGIONALE D'ARBITRAGE Samedi 15 décembre 2018 à Dijon
Présidence	Président de la CRA, Laurent KLIMCZAK
Présents :	MM. Pierre BOLLET, Roger BOREY, Michel DIGIROLAMO, Gérard GEORGES, Benoît MORELIERE, Patrick PONSONNAILLE, Jean-Marie ROBELIN, Didier VINCENT.
Assistent :	MM. Christophe ADAM, Dominique ATERO (CDA 58), Brahim ES SBITI (CDA 21), Christophe GIANCATARINA, Éric GIRARDIN, Stéphane MOREL (CDA 89), Claude TELLENE (CFA), Clément TURPIN, Thierry WANIART.
Excusés :	Mmes Corinne LAGRANGE, Amandine MENIGOZ, MM. Julien AUBE, Jacques BADET, Régis CHAMPET, Dominique COUTOT, Mourad EL IDRISSE, Chakib NEGHLIZ, Cyril ORTA, Alexandre PERREAU-NIEL.

La CRA adresse ses félicitations à Baptiste LAMBERT désigné pour officier lors de la 4^{ème} édition des jeux scolaires et universitaires en Côte d'Ivoire du 9 au 15 décembre à Yamoussoukro. Ces félicitations sont également de mise à l'égard de la section sportive et particulièrement à Alexandre PERREAU-NIEL, leur formateur.

La CRA félicite Jacques BADET reçu au titre de formateur en arbitrage de 2nd degré.

La CRA adresse ses vœux de prompts rétablissements à Marine GAIN (accident de voiture).

La CRA adresse ses condoléances à Quentin POURCHOT ainsi que sa famille pour le décès de son papa, à José LORENZO, pour le décès d'un de ses proches, à Claude RAVIER ainsi que sa famille pour le décès de son neveu, à Jérôme ZOLTNER ainsi que sa famille pour le décès de ses grands-parents.

1. – APPROBATION DES PROCES-VERBAUX

La commission approuve les procès-verbaux suivants :

- Les procès-verbaux du Bureau de la CRA du 24 août 2018, du 1^{er} octobre 2018, du 27 octobre 2018 et du 1^{er} décembre 2018.
- Les procès-verbaux du bureau de la CRA du 1^{er} septembre 2018, la commission apporte cependant une modification dans la composition de la liste des présents, il convient d'ajouter Pierre BOLLET ayant participé.
- Observation de GG sur le rattrapage des féminines : E. MOUGEOT et C. MEUNIER.

La CRA prend connaissance des procès-verbaux transmis par les pôles de l'ETRA :

- Réunion du pôle JAL du 22/10/2018 ;
- Réunion du pôle AA du 14/11/2018 ;
- Réunion du pôle Féminin du 15/11/2018 ;
- Réunion du pôle CRPA du 10/11/2018.

2. INFORMATION DU PRESIDENT

- La CRA (pôle observations & ETRA) ont reçu plusieurs rapports susceptibles de constituer des signalements d'arbitres de la part des observateurs de Ligue : Julien CROSSON (R2) ; Camille CHEVALIER (R2) ; Clément JACOT (R3) et d'autres provenant des CDA : Yann SCHWAB (CDA 39) ; Quentin CAMPENET (CDA 25) ; Estelle VAUBOURG (70) et Rémi LAURENT (70).

Après présentation par C. TURPIN qui présente les signalements et échanges, et intervention de C. ADAM quant à la protection à la descente des arbitres bénéficiant d'une promotion, la CRA valide la promotion de Camille CHEVALIER (R1 – affecté au groupe 2), de Clément JACOT (R2 – affecté au groupe 2).

En outre, la CRA valide la promotion d'Estelle VAUBOURG (70), Yann SCHWAB (39), Quentin CAMPENET (DTB-SS) au titre de Jeune Arbitre de Ligue. S'agissant de Rémi LAURENT (70), la CRA donne délégation au bureau de la CRA pour proposer au Conseil d'Administration l'éventuelle promotion de ce JAL.

Sont évoqués à ce titre des propositions de modification du Règlement Intérieur d'une date-limite pour effectuer les signalements au 15 novembre. Ainsi que la possibilité de décider de la promotion des JAL après la réalisation d'une seule observation au lieu de deux pour les JAD signalés.

- Réclamation d'Hakim MALKI – CDA 89 : un courriel a été adressé au président de la CDA 89 et à l'arbitre, afin de permettre un éventuel rapprochement. IL a été demandé à chacune des deux parties de tenir informée la CRA d'ici au 15 janvier 2019.
- Réclamation de Sébastien DRAGO suite à une observation : celle-ci a été traitée lors de la réunion du bureau du 1er décembre.
- La CRA est informée de l'appel déposé par le club AVALLON VAUBAN contre une décision relative à une réserve technique Appel dossier Avallon-Vauban: sur une RT traitée le 01/12.
- Le questionnaire de formation continue 1 est en ligne actuellement et doit être retourné aux arbitres avant le 31 décembre 2018
- Les tests physiques de rattrapage (pour les arbitres justifiant d'une situation particulière aura lieu le jeudi 31 janvier 2019.
- Suite à la demande de la FFF, une cellule régionale de promotion de l'arbitrage sera créée, avec l'absorption d'un pôle existant au sein de la CRA.
- Il sera envoyé aux clubs et aux arbitres, dans le courant du mois de janvier, un courrier relatif au nombre de matches effectués depuis le début de la saison. Les arbitres ayant fait 8 matches ou moins seront visés.
- L'attention des présidents de CDA est attirée sur la nécessité d'informer et de préparer les JAD qu'ils envisagent de proposer comme JAL sur les conditions d'exercices au niveau régional, qui nécessitent une disponibilité importante et des moyens de locomotion autonomes, au risque d'une remise rapide à disposition de l'arbitre concerné.
S'agissant de deux JAL concernés par des disponibilités faibles du fait de leur priorité pour d'autres activités, leur bonus "disponibilité" est réduit à néant.
- Concernant les arbitres FUTSAL, et au vu d'un investissement d'une intensité diverse entre les différents arbitres, un groupe de travail proposera, à l'occasion de la révision du règlement intérieure, des dispositions relatives au statut d'arbitre futsal régional.
- La prochaine réunion du conseil des sages, prévue le 20/12 à DIJON est évoquée.
- A l'initiative du président de la CRA, chaque CDA est dotée de maillots pour ses arbitres.

3. - COMPTE-RENDU DES POLES / PROJECTION 2EME PARTIE DE SAISON / CR DES STAGES

Chaque responsable de pôle ou membre du pôle présente les objectifs qui étaient les siens au début de la saison, les actions réalisées depuis le début de la saison ainsi que les actions à mener en fin de saison et les projections pour les saisons 2019-2020.

Des échanges ont lieu entre les membres de la commission sur les différentes présentations, étant toutefois constaté que les travaux réalisés sont de très bonne qualité et que la CRA ne peut que se satisfaire des actions entreprises au sein de chacun des pôles.

4. – INTERVENTION DU REPRESENTANT DE LA CFA

M. Claude TELLENE, représentant de la CFA à la CRA de la Ligue de Bourgogne Franche Comté, souligne la qualité et la pertinence du travail effectué par la CRA, au travers des différentes actions de soutien des districts, de formation des arbitres de Ligue mais aussi de District ainsi que des observateurs.

5. – COURRIERS

Courriers reçus entre le 27 octobre 2018 et le 14 décembre 2018

26/10/2018	C. Ravier	Certificat médical 1 mois	Encouragements
28/10/2018	A. Sanchez	Candidature observateur CRA	Pris note
28/10/2018	M. Kalaa	Blessure de JL. Buttefey lors de son match	Prompts Rétablissem ^{mt}
28/10/2018	M. Digirolamo	Contrôle des licences futsal	Rappel aux arbitres
29/10/2018	A. Banderier	Désignation match amical	Pris note
30/10/2018	C. Vient	Règlement de la Coupe nationale de Foot entreprise	Réponse apportée
2/11/2018	LBFC	Non transmission d'un rapport disciplinaire d'un arbitre de district	Transmis CDA concernée
2/11/2018	M. Molines	Indisponibilité de longue durée (examen scolaire)	Pris note
2/11/2018	E. Iseni	Appel de la décision suite au résultat du test théorique	Pris note
5/11/2018	M. Pinguet	Erreur FMI	Pris note
5/11/2018	M. Cutri	Mise à jour des coordonnées bancaires	Traité
6/11/2018	J. Brière	Certificat médical 3 mois	Encouragements
8/11/2018	Club de Valdoie	Formation initiale Futsal	Réponse apportée
11/11/2018	O. Brossard	Absence AA à Montbard	Transmis CDA 21
12/11/2018	S. Drago	Courrier recours observations	Pris note
12/11/2018	Ligue Grand Est	Retour échange d'arbitre le week-end du 11/11	Pris note
13/11/2018	A. Richard	Départ autre ligue	Pris note
13/11/2018	Ligue	Précautions demandées pour l'accès aux stades suite aux manifestations	Pris note
14/11/2018	G. Taboureau	Décision de plus arbitrer un club	Accord CRA
14/11/2018	A. Marinier	Certificat médical 1 jour	Encouragements
14/11/2018	A. Larochette	Certificat médical jusqu'au 16/12	Encouragements
14/11/2018	F. Bourg	Arbitre blessé au match Nevers / Cosne	Prompts Rétablissem ^{mt}
14/11/2018	Y. Larochette	Reprise éventuelle après blessure	Réponse apportée
15/11/2018	C. Simon	Certificat médical 10 jours	Encouragements
15/11/2018	A. Perreau-Niel	Convention de partenariat avec un lycée de Dubaï	Félicitations
16/11/2018	FFF	Campagne de recrutement des arbitres féminines	Pris note
17/11/2018	Club Mirebeau	Retour suite à stage des éducateurs	Transmis aux concernés
17/11/2018	T. Bunk	Non déplacement d'un club à un match à Pontarlier	Pour paiement
18/11/2018	D. Jourdhier	Retour FMI Besançon / Ornans	Pris note
21/11/2018	S. ALICI	Demande de reprise de l'arbitrage	Transmis CDA 89
22/11/2018	S. Husadzic	Consultation copie des tests théoriques de rattrapage	RDV pris

25/11/2018	L. Gilbert	Blessure lors d'un match, arrêt en cours de partie	Prompts Rétablisse ^{mt}
26/11/2018	J. Zoltner	Certificat médical 1 mois	Encouragements
26/11/2018	A. Millard	Certificat médical 1 mois	Encouragements
26/11/2018	C. Paya	Départ au 1 ^{er} janvier 2019	Pris note
26/11/2018	CDA 71	Condition de candidature des futurs joueurs à l'arbitrage	Réponse apportée
28/11/2018	A. Marinier	Certificat médical 5 semaines	Encouragements
29/11/2019	C. Serugue	Certificat médical 3 jours	Encouragements
2/12/2018	M. Zelfa Kalaa	Absence AA à Valdahon	Transmis CDA 25
3/12/2018	A. Banderier	Demande de possibilité d'arbitrer en arrêt de travail	Réponse apporté par les services juridique
3/12/2018	S. Fèvre	Reprise de l'arbitrage	Réponse apportée
7/12/2019	M. Antar	Remerciement à C. Adam pour la qualité de son cours	Pris note
7/12/2018	M. Mantelet	Mail de départ	Pris note
13/12/2018	V. Théry	Certificat médical 3 jours	Encouragements
13/12/2018	M. Aydin	Certificat médical 10 jours	Encouragements
13/12/2018	B. Sixdenier	Certificat médical jusqu'au 10/02	Encouragements
13/12/2018	C. Lanoix	Certificat médical jusqu'au 28/12	Encouragements
13/12/2018	J. Marsigaglia	Certificat médical 1 mois	Encouragements
13/12/2018	F. Simard	Certificat médical jusqu'au 23/12	Encouragements
13/12/2018	F. Vieceli	Certificat médical 2 mois	Encouragements
16/12/2018	V. Théry	Demande de rapport	Réponse apportée

Courriers envoyés entre le 27 octobre 2018 et le 15 décembre

26/10/2018	Arbitres Futsal	Interdiction d'ajout de marquage adhésif sur les terrains
30/10/2018	Arbitres Futsal	Modifications des Lois du Jeu Futsal FIFA
31/10/2018	P. Jayet	Problème de connexion sur le site des désignations
31/10/2018	Promo FFF	Cours Promo FFF n°2
31/10/2018	CDA 71	Absence de rapport JAD
31/10/2018	D. Ferney	Problème de connexion sur le site des désignation
7/11/2018	CDA	Suivi de la formation initiale en arbitrage
7/11/2018	CDA	Formation des arbitres auxiliaires
7/11/2018	AA Pôle	Convocation du pôle AA le 24/11
13/11/2018	Ligue	Gestion des licences arbitres : procédure future
15/11/2018	Promo FFF	Cours Promo FFF n°3
17/11/2018	S. Drago	Accuse réception de la demande : traitement en cours
21/11/2018	Observateurs	Note d'observation non spécifique : rappel et point de situation
30/11/2018	Promo FFF	Cours Promo FFF n°4
30/11/2018	CDA	Organisation du stage JAL et proposition de sujets
30/11/2018	C. Ravier	Courrier de condoléances
1/12/2018	Arbitres	Questionnaire FC1
5/12/2018	CDA	Module de formation des arbitres auxiliaire
7/12/2018	Arbitres	Procédure informatique de rapport disciplinaire FFF
7/12/2018	CDA	Liste de recrutement joueur ayant un intérêt pour l'arbitrage
10/12/2018	Arbitre	Cours Promo n°5
13/12/2018	CFA	Liste des arbitres RE suite au PV de la CFA du 21/11

6. – QUESTIONS DIVERSES

Roger BOREY sollicite que soit rappelé la nécessité de la conformité de l'identité des éducateurs présents sur le banc de touche par les arbitres.

Thierry WANIART expose les évolutions du football diversifié et rapporte les propos satisfaisants du président de la commission Futsal à ce titre.

Une réunion sur la mutualisation des indemnités kilométriques sera prochainement organisée afin de revoir le projet travaillé la saison dernière et de trouver une mode d'indemnisation plus performant.

La commission rappelle solennellement aux arbitres indisponibles qu'ils doivent transmettre leurs indisponibilités par courriel à la fois à leur désignateur et à la Ligue BFC (sportif@lbfc.fff.fr). Lorsque l'indisponibilité est déclarée moins de 4 semaines avant le match, cet envoi doit également être doublé au secrétariat de la CRA (secretariat.crabfc@gmail.com).

Brahim ES SBITI, représentant de la CDA 21, remercie la CRA pour le soutien apporté, en particulier pour la formation initiale et des auxiliaires.

G.GEORGES, représentant la CDA 71 remercie Clément TURPIN pour l'entretien avec le Président du District et évoque la situation des joueurs ayant joué au niveau fédéral mais qui souhaitent obtenir une passerelle pour l'arbitrage régional, à l'instar de la passerelle « joueur pro » en fédération, sollicitant un aménagement du règlement intérieur.

L'ensemble des présidents de CDA présents ou représentés adressent leurs remerciements pour la dotation en matériel et pour les entretiens réalisés par le responsable technique de l'ETRA auprès des présidents de District.

Après l'avoir déjà indiqué au stage de rentrée et dans le PV du Bureau du 1er décembre 2018, la CRA rappelle solennellement aux arbitres :

- qu'il est parfaitement inutile et inefficace d'inonder de courriels des membres de la commission destinée à un seul interlocuteur,
- que les arbitres doivent transmettre leurs rapports aux commissions compétentes dans les 24 heures (tolérance jusqu'à 48 heures) suivant le match,
- que les rapports disciplinaires établis suite à des incidents de police des terrains, à des menaces ou des faits disciplinaires graves visés aux articles 10 à 13 du règlement disciplinaire, doivent être transmis au secrétariat de la LBFC (sportif@lbfc.fff.fr) ET au secrétariat de la CRA (secretariat.crabfc@gmail.com) ET au représentant de la CRA en commission de discipline (christian.bouriot@wanadoo.fr),
- que les arbitres convoqués en commission de discipline doivent impérativement prendre contact avec le représentant de la CRA au sein de cette commission (christian.bouriot@wanadoo.fr) dès réception de leur convocation,
- que les arbitres convoqués en commission d'appel doivent impérativement prendre contact avec le représentant de la CRA au sein de cette commission (benoit.moreliere@orange.fr) dès réception de leur convocation.

Les décisions figurant dans le présent procès-verbal sont susceptibles d'appel dans un délai de 7 jours devant la commission régionale d'appel, en application des dispositions des articles 188 à 190 des règlements généraux.

**Le Président,
Laurent KLIMCZAK**

**Le secrétaire de séance,
Benoit MORELIERE**